

Les associations de la FUB:  
(Fédération française des  
usagers de la bicyclette)  
A pincés et à Vélo Romans  
Circulons à Tain Tournon  
Collectif vélo Diois  
Montélovélo à Montélimar  
REVV à Valence  
Vélo dans la ville à Crest

#### EXPEDITEUR

Roulons En Ville à Vélo  
1 rue Michel Servet  
26000 VALENCE  
Tél. 06 04 13 18 23  
revv@laposte.net  
<http://revv-valence.org>



# Juin 2012

Tirage à 750 exemplaires

# REVV...eries

Le journal des associations drômoises affiliées à la FUB



## Fête du vélo : les cyclistes de Crest, Montélimar et Valence se sont retrouvés à la passerelle de Via-Rhône sur la Drôme.

### DESTINATAIRE



### DESTINATAIRE

Grand succès de la fête du vélo du 2 juin 2012.

Cet événement a rassemblé 120 cyclistes de tous les âges pour fêter l'ouverture au public de la passerelle pour les vélos qui traverse la rivière Drôme pour la Viarhona, entre Livron et Loriol.

Le but de cette opération était de promouvoir et de faire découvrir la pratique du vélo, les parcours, et d'y associer les clubs cyclo, les vélocistes, et les amateurs de vélo. De nombreux élus, d'Allex, Livron, Grâne et Loriol notamment, et le président de la communauté de communes sont venus à vélo pour soutenir les participants jusqu'à la passerelle Via-Rhône.

Autour de la gare des Ramières, les associations cyclistes de la vallée de la Drôme (Allex, Montoisson, Montmeyran), de la FUBICY: Vélo dans la Ville (Crest), REVV (Valence) et MONTELOVELO (Montélimar) se sont mobilisées.

Plusieurs départs ont été proposés (Allex, Montélimar, Valence), pour rejoindre un point de convergence : la Via Rhône entre la passerelle sur la Drôme et la passe à poissons de Livron-sur-Drôme.

Une balade de découverte est organisée entre la Gare des Ramières d'Allex et le confluent de la Drôme et du Rhône. Sur la passerelle de la Drôme : point d'observation des oiseaux, avec les animateurs de la Gare des Ramières.

À la passe à poissons :

- démonstration de vélocistes (Titoloc' de Crest, Carbone zéro de Valence)
- animation pour les enfants (ballons, maquillage),
- animation musicale par l'orchestre la PEKNO PARADE de Crest.

Le ravitaillement en jus de fruits et eau a été assuré par la communauté de communes du Val de Drôme et la mairie de Livron.

Grand succès pour cette journée, aidée par une météo ensoleillée. Ce fut l'occasion d'une belle balade, et d'un temps festif, et pour beaucoup la découverte de la Via-Rhône.

C'est l'occasion de faire le point sur les aménagements cyclables dans la vallée de la Drôme, actuels et futurs :

en 1998, le contrat de rivière a permis la création d'un parcours – mixant route et sentier le long de la rivière Drôme – balisage aujourd'hui obsolète car non visible, signalétique et entretien man-

quant, non relayé par une fédération de vélos.

En 2010, le contrat DRA a permis de débloquer des fonds pour la réalisation de parcours le long de la Drôme, pour se raccrocher à la passerelle de via Rhône à Livron. L'ensemble des collectivités locales se sont mobilisées sur ce projet. Espérons que les communes saisiront l'occasion qui leur est donnée de réaliser ces infra-structures (financement à 50% par CDDRA, 25% par le CG26)

C'est un projet de véloroute sécurisée pour une pratique VTC, comprenant des itinéraires partagés et, à la différence d'une voie verte, des revêtements non homogènes (dont la moitié en enrobé routier).

Le coût de réalisation d'une voie verte du même calibre que via Rhône est pour l'heure trop onéreux pour le territoire. Il s'agit dans un premier temps, d'assurer la continuité de véloroute et chemins entre Saillans et Livron.

Cela implique de réaliser un balisage, d'aménager certaines sections dont le revêtement doit être amélioré et de combler deux "chaînon manquants" dans le tracé de quelques centaines de mètres (à Crest, lieu dit les Plantas, et à Allex,



passage du ruisseau la Rialle).

L'objectif : offrir au public, tant pour les déplacements, que pour le loisir, (familial, local et touristes) de parcourir dans les deux sens, le long de la rivière Drôme, avec un maximum de sécurité.

C'est l'opportunité de créer un «produit» touristique le long de la Drôme qui se décline avec :

- Un parcours VTT (numéro 26) familial balisé en 2011 : variante familiale portée



par la Fédération Française de Cyclisme, reliant les « spots nature », définis par le conseil général sur l'axe de la vallée de la Drôme Alex/Crest/Saillans.

- Une véloroute sécurisée pour une pratique VTC,

C'est aussi la réalisation d'un tracé structurant les déplacements alternatifs à l'automobile.

Jean Prats

Vélo dans la Ville à Crest

## Valence : Des étudiants en forme et ... à vélo

L'édition 2012 du défi forme appelée aujourd'hui « A chacun sa forme » s'est tenue jeudi 29 mars dans le site du STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) à Fontbarlette. Plusieurs activités étaient proposées aux étudiants : escalade, sophrologie, danse et sports collectifs et... vélo! Une quinzaine de libelo étaient à disposition ainsi que quatre Revveurs munis d'un itinéraire longuement étudié permettant de parcourir les principaux lieux universitaires valentinois. Après quelques hésitations, une dizaine d'étudiants ont enfourché un vélo avec le désir d'un simple petit tour sous le soleil. Oublié le parcours calibré en ville ! Le parcours d'une demi-heure n'aura pas permis aux étudiants de se familiari-

ser avec le déplacement doux sur leur parcours habituel. Mais le dynamisme de cette petite balade aura démontré que la bicyclette est un mode de déplacement léger et convivial, un premier pas. Nadette Poulard, infirmière à l'Espace Santé, a rappelé l'importance de cette sensibilisation : « des jeunes filles craintives au début de la balade, faisaient ensuite la course dans le Parc de l'Europe ! »

Un constat : les étudiants présents à cette animation sont là pour s'amuser sans contrainte, papillonnent entre les stands et ne sont pas tous à l'aise sur un vélo. S'insérer dans le trafic en ville n'est pour eux ni ludique, ni engageant. A retenir si REVV renouvelle sa collaboration. Monique

## Du côté des balades valentinoises...

Elles évoluent et s'adaptent aux circonstances...

Vous avez remarqué que nous n'avons fixé que 4 circuits pour l'année 2012-2013. Lors de notre réunion, début mai, l'équipe des accompagnateurs a reconnu la difficulté de s'engager près d'un an à l'avance. Des modifications indépendantes de notre volonté interviennent et sont parfois difficiles à transmettre. Cette année, la visite du barrage prévue le samedi 28 janvier a changé d'horaire à la demande de notre interlocuteur de la CNR (Compagnie Nationale du Rhône) ; le site l'a annoncé mais des personnes n'ont pas eu l'information. De plus, cette programmation très anticipée ne nous permet pas de profiter d'anima-

tions dont nous serions informées en cours d'année. Et puis, l'équipe souhaite vivement trouver de nouvelles énergies, d'autres accompagnateurs... Notre site va donc jouer pleinement son rôle d'information avec une valeur ajoutée : la réactivité !

N'hésitez pas à le consulter régulièrement.. vous serez également informés de toute nouvelle balade par courriel. Pensez à communiquer vos coordonnées, si ce n'est pas déjà fait !

Et si vous aimez participer à nos sorties, que vous souhaitez les voir perdurer, rejoignez le rang des Gentils Organisateurs !

Contact : moniq.bruyere@laposte.net

## En partant de Valence...

Samedi 2 juin, une trentaine de REVVeurs quittaient le kiosque Peynet pour se rendre à Printegarde sur la Drôme. Ils participaient à la concentration organisée ce jour là sur la nouvelle passerelle de la Drôme de Via Rhôna.

Suite à divers obstacles (chemins caillouteux, gué à franchir), le groupe se divisa en 3 pour se reconstituer à la passe aux poissons de Printegarde. Là, d'autres groupes de cyclistes, partis de divers points de la Drôme, de Montélimar et Alex, ont rallié ce point de rassemblement festif. Après le pique-nique, la **Pekno-Parade**, fanfare du Val de Drôme, nous a tous bien divertis.

Plus de 60 km parcourus ce jour-là, sur petites routes, voies vertes ou muletiers. Une belle journée ensoleillée et chaude, avec vent dans le dos à l'aller comme au retour (bien pratique) !



## Fête du vélo à Romans sur Isère

Nous étions 9 participants... partis soit en bus soit par le train. Deux d'entre nous ont profité d'un vélo disponible à la gare.. Accueil chaleureux très sympa ! nous avons été ravis de cette balade écourtée hélas par la pluie en début d'après midi, mais ce circuit d'une heure et demie, que nous ne connaissons pas et accessible facilement aux enfants, fut une découverte, et du canal, et du site dédiée aux canaux... il fallait être accompagné pour découvrir l'endroit. Le reste était à l'unisson ! le buffet original et copieux, et surtout la disponibilité du loueur de vélo qui en raison de la pluie a bien voulu reprendre les vélos sur le terrain sans attendre l'heure qui était fixée à l'origine en fin d'après midi; tant et si bien, que nous sommes repartis en début d'après-midi.

Annie Trompette,

A pinces et à Vélo à Romans

## Je vais à l'école à vélo

L'opération "Je vais à l'école à vélo" s'est déroulée, dans quelques écoles primaires de Valence, la semaine du 21 au 25 mai.

Comme chaque année, REVV propose aux classes participantes (de CP à CM2) de comptabiliser les déplacements à vélo des élèves et enseignants. Toutes les écoles primaires de Valence sont sollicitées, mais hélas, peu participent à ce petit jeu très simple. N'ont-elles pas conscience des nuisances générées par les parents qui emmènent leurs enfants en voiture ?

**C'est la classe CM2 de l'école Camus qui a gagné cette année !**

Les élèves qui ont participé à "Je vais à l'école à vélo", parlent :

**Distance :**

Baptiste (CM2) habite à 4km de l'école Camus, il met 5 min en voiture et 20 min en vélo. Mais il préfère venir à vélo, c'est plus amusant et plus sportif.

Jennifer (CM2) qui habite à 3 km de Camus dit « Je m'aperçois que je vais presque plus vite à vélo »

« Je mets trois minutes en voiture, et cinq minutes à vélo. Ce serait dommage de gaspiller de l'essence et de l'argent pour deux minutes. » dit Jane (CM2 de Léo Lagrange)

**Les avantages qui ressortent le plus :**

« C'est plus économique et ça fait du bien »

« C'est rapide c'est sportif et ça ne pollue pas ! »

**Les dangers évoqués par les élèves:**

« Les voitures », les « grands ronds-points », les voitures qui roulent vite, le non-respect des aménagements cyclables et des cyclistes...

Réaction d'un parent qui n'a pas autorisé son enfant à prendre le vélo « C'est trop dangereux, il faut des pistes cyclables réellement protégées. »

**Les solutions proposées par les enfants :**

« Je circule sur une route principale. Il faut une piste cyclable sur tout le trajet ! » Lara CM1

« Un petit bord entre les voitures et les vélos » (traduction : une vraie piste cyclable et non une bande)

« Plus de piste cyclables » Matéo CM2

« Une route pour les vélos jusqu'à l'école » Miguel CM2

« Que les voitures respectent les pistes cyclables »

« Des pistes cyclables plus larges »

« Que tout le monde roule à vélo, que les voitures n'existent plus » Lucas CE2.

Voilà un petit commentaire qui m'inspire :

« Imaginons nous en 2050 ou un peu plus. Grâce aux actions d'associations comme REVV, le rapport à la voiture en ville aura changé.

Il ne sera plus utile d'organiser des opérations comme « Je vais à l'école à Vélo », « Je fais mes courses à vélo », « la fête du vélo », « une journée sans voiture » ....

Il y aura sans doute des actions comme « Je vais à l'école en voiture » pour se rappeler le cauchemar que c'était dans les années passées de circuler en voiture en ville. L'époque où devant les écoles on assistait à d'immenses embouteillages pour laisser descendre la future génération au milieu des bruits de moteur, des klaxons impatientes, des gaz asphyxiants et du danger permanent de se faire écraser. Il y aurait une journée comme « l'anti-fête de la voiture » pour se remémorer cette déshumanisation qui engendrait obésité, maladies, pollution, mort... Et toujours cette course au temps et à l'argent (posséder une voiture coûte cher).

Comme on est bien aujourd'hui dans nos villes devenues paisibles ! Fini les véhicules motorisés dans nos rues, sauf quelques transports en commun (mais la plupart des gens préfèrent prendre le vélo taxi). Nos sveltes enfants s'en vont à l'école en marchant ou en pédalant, mais toujours en s'amusant dans une ville sans danger, sans autre son que les chants d'oiseau et le cricri des grillons. Et cet air pur ? Digne de la montagne ! Les maladies ont reculé, notre qualité de vie a augmenté, en délaissant nos moteurs nous avons adopté un rythme de vie plus tranquille et avons changé nos manières de consommer, de manger, de travailler. Bref, un mode de vie durable ! Mais comment avons pu nous laisser entraîner dans une telle folie ?

On peut toujours rêver.... »

**Certains élèves racontent leur expérience :**

Lina CM2 : « C'était trop bien ! Merci à l'équipe de REVV d'avoir organisé l'action, car ça a permis à ceux qui viennent en voiture d'apprendre de nouveaux transports écologiques. »

« J'aime venir en vélo les jours où il fait beau, car j'ai l'impression d'être en vacances » Lara CM1

Jennifer CM2 « J'ai trouvé cette semaine super bien, car j'aime bien faire du vélo et aussi c'est mieux que la voi-



ture, parce qu'à vélo au moins on peut voir le paysage, ça réveille et puis c'est amusant »

Lou-Anne CM2 « Ce qui m'a plus, c'était que cela m'a fait faire du sport. Ce qui était difficile, c'est qu'il y a une montée; ça fait une balade et je découvre le paysage, moins vite qu'en voiture. »

Firdaus CM2 « C'est bien de venir à l'école à vélo, car on prend l'air et on peut s'amuser si on va avec les amis. En plus, c'est agréable; s'il y a des bouchons, on les évite. J'aime bien faire du vélo, mais par contre, je dois traverser une rocade où il y a plein de voitures, donc c'est un peu difficile pour moi. »

Camélia CM2 à Camus : « Aller à l'école à vélo est une grande expérience pour moi, car j'adore faire du vélo : c'est amusant, sportif et bon pour la santé. Alors je me suis dit que pendant le trajet, je pourrais découvrir les choses autour de moi. »

« C'est vrai qu'il ne faisait pas très beau cette semaine, mais quand je viens à vélo à l'école, c'est bien et c'est plus rapide. On peut découvrir du paysage, apprendre les gestes de sécurité, les panneaux de signalisation,... Ce n'est pas très difficile pour moi, car j'ai déjà fait la TDV. C'est sympa de venir à l'école à vélo. » Enzo CM2

« Ce qui m'a plu, c'était de partager un moment avec mes camarades de classe. Il y en a qui vont partir dans un autre collège l'an prochain, donc ce sera une expérience à vivre!

Ce qui était difficile, c'était les grandes montées... » Héléne CM2

« Venir à l'école à vélo, c'est super bien; tu ne pollues pas, tu évites les bouchons... Franchement, il n'y a rien à dire: venez à l'école à vélo ! Ça fait du bien de pédaler et ça préserve la nature » Paulin CM2

Pascale



## Rouler à vélo en toutes circonstances est-ce possible ou pas ? Les infra-structures sont-elles au rendez-vous ? La volonté des pouvoirs publics, dans certaines villes existe-t-elle ?



Utiliser la bicyclette pour aller travailler est un luxe qu'il est parfois impossible de résoudre facilement.

De plus en plus nombreux sont ceux qui, pour se rendre à leur lieu de travail utilisent le train afin de respecter idées, philosophie selon laquelle pour le bien de tous et de la planète, il est urgent de ces-

ser de polluer.

A Montélimar, difficile de ne pas prendre la voiture pour se rendre du lieu d'habitation à la gare! En effet, les bus locaux ne démarrent leur circuit qu'à partir de 7H30, pour ceux qui ont un train avant c'est cuit cuit....

Donc pourquoi ne pas utiliser la bicyclette! Alors là, pas de problème, on a tout à fait le loisir de pouvoir mettre le vélo dans le train et vogue la galère... C'est compris avec l'abonnement... Pour ceux qui en ont un, donc super. Mais, pour ceux qui voudraient laisser la bicyclette à la gare, car ne pouvant pas l'utiliser sur leur lieu de travail, il est possible depuis peu, en gare de Montélimar de laisser son vélo dans un garage réservé à cet effet, et à priori sécurisé.

Alors que vous-en coûte-t-il ? S'agissant premièrement d'une structure SNCF, il faut être impérativement abonné (par exemple, pour valence l'abonnement mensuel de travail est à près de 85 €) et vous devrez vous acquitter d'un supplément d'abonnement parking vélo de 35€ par an ou 5 par mois ...

Mais pour ce prix, pas possible d'utiliser ces parkings :

- si vous faites un voyage ponctuel,
- d'y mettre plus d'une bicyclette
- impossible si vous prenez un transport scolaire même s'il démarre de la gare ...car vous n'êtes pas abonné SNCF...

Bravo pour toutes ces aides, décidément le transport abordable, et écolo à 100% ce n'est pas pour demain...

Claudie, adhérente de Montélovélo

## Vélo + train, rapide et efficace !

Il y a quelques années, j'ai eu une opportunité de travailler sur Valence. Habitant à Montélimar, la question du transport s'est vite posée. Faire l'aller-retour en voiture tous les jours, ne me réjouissait guère. Je savais qu'il me fallait environ trois quarts d'heures, pour faire l'aller, et autant, pour le retour.

Les parisiens sont habitués à ça, mais pas moi. Je n'habite pas dans la Drôme pour rien.

J'avais entendu parler de la possibilité de mettre son vélo dans le train, sans coût supplémentaire. Le faible coût de l'abonnement de travail a fini par me convaincre.

Donc, tous les matins, je descends de chez moi à la gare en cinq minutes, je monte dans le train et vingt minutes plus tard, je suis à la gare de Valence ville. Cinq minutes de plus et je suis à mon travail.

Le soir, il me faut un peu plus de temps. Ce que j'ai descendu, il faut le remonter. Après tout, un effort physique par jour me fait le plus grand bien.

Les quelques jours où je dois prendre ma voiture (ils sont rares !) me désespèrent. C'est long, dangereux, cher (surtout si je prends l'autoroute) et les entrées et sorties de ville sont interminables.

Ah oui, j'oubliais, depuis l'année dernière, mon employeur doit participer à mon abonnement. Du coup, ça réduit le coût à 30 € par mois. Si je prenais ma

voiture, ça me coûterait 320 € et ça ne serait pas écologique du tout.

Mais ce n'est pas tout ! Prendre le train régulièrement, c'est l'occasion de faire des connaissances, de se détendre ou de travailler, selon les goûts de chacun.

Et les inconvénients ? Oui, il y en a parfois, lorsque les trains ne sont pas à l'heure. Ceux qui doivent prendre des correspondances doivent parfois courir sur les quais pour arriver à l'heure à leur travail. Par chance ce n'est pas mon cas.

En conclusion, vous l'avez compris, je suis un incondionnel et devinez ce que je vais faire cet été : Je vais en Savoie en vélo avec mon épouse. J'ai dû lui passer le virus. Mais là, pas question de prendre le train !

Antoine, adhérent de Montélovélo



Mail : [montelovelo@yahoo.fr](mailto:montelovelo@yahoo.fr)



Consigne collective de Montélimar

Depuis quelques années, la région Rhône-Alpes mène une politique ambitieuse pour implanter dans toutes les gares des consignes à vélo, presque toutes équipées aujourd'hui. Les plus grosses agglomérations, comme Romans, Saint Marcellin, Voiron, Péage de Roussillon, Vienne et Montélimar sont équipées de **consignes collectives**, fonctionnant avec la carte OURA. C'est la carte d'abonnement aux transports en commun en Rhône-Alpes ( TER et bus urbains ). Les autres, comme Livron, Loriol, Donzère, Pierrelatte, Tain, Saint Valier, Saint Rambert, Saint Hilaire du Rosier, Vinay, Poliénas, Tullins, et Moirans sont équipées de **consignes individuelles**, c'est à dire de casiers individuels que l'on peut cadenasser avec un cadenas ou son antivol. A part quelques communes de moins de 1000 habitants, en Rhône-Alpes, les deux dernières gares dépourvues de toute consigne à vélo sont : **VALENCE VILLE** et **VALENCE TGV** !



Consigne individuelle de St Rambert

## Bientôt une consigne à vélo à la gare de Valence Ville ?

*Courrier envoyé par REVV à la région, au Conseil Général, à l'agglomération, à VRD et à la ville de Valence :*

« Le nombre de personnes souhaitant utiliser le train pour les déplacements quotidiens est de plus en plus élevé, du fait de l'augmentation du coût de l'automobile et de l'extension des bassins d'emploi. Le train est un moyen de transport à la fois économique et rapide, à condition que les gares soient proches du lieu de départ et de destination. Le vélo permet d'accéder rapidement aux gares, du moins en ville. Mais les cyclistes ne pouvant pas tous emporter leurs vélos dans les trains aux heures de pointe, il faut offrir des solutions pour garer les vélos en sécurité dans les gares ou aux abords immédiats.

La région Rhône-Alpes a entrepris une politique ambitieuse pour favoriser l'ac-

cès aux gares SNCF par les cyclistes. Depuis quelques mois elle a équipé de nombreuses gares de dispositifs de stationnements allant de simples boîtes individuelles à des consignes à vélo.

Or la gare SNCF de Valence Ville n'en bénéficie toujours pas, faute d'espace disponible. Nous ne comprenons pas pourquoi cette gare, avec celle de Valence TGV, resterait une des dernières non équipées de la région, alors que le nombre potentiel de clients cyclistes y est important.

Nous avons appris par ailleurs qu'un local situé dans le bâtiment de la gare, à vocation de service, reste toujours inoccupé depuis plus de dix ans, faute d'activité commerciale susceptible de justifier le loyer demandé par la SNCF. Il nous semble que la politique tarifaire de sa filiale « Gare et Connexions » ne doit

pas empêcher d'offrir un service essentiel aux usagers, d'autant qu'elle conduit à un manque à gagner certain pour la SNCF. Depuis longtemps REVV avait proposé à la ville et à la SNCF un projet de vélos-station dans ce local, qui n'a jamais abouti, le financement n'étant pas à la hauteur du loyer demandé.

Dans cette perspective nous souhaiterions que la ville de Valence, Valence Romans Déplacements et le Conseil Général de la Drôme s'impliquent davantage pour permettre de débloquer ce dossier conformément aux vœux de tous les cyclistes de l'agglomération. »

*Suite à ce courrier nous avons reçu une réponse de la ville et du conseil général qui devrait aboutir à une réunion impliquant les différentes parties dont REVV pour trouver une solution satisfaisante.*

## Tests antivols : Les tests antivols de REVV, cités par UCF Que Choisir

Les résultats des tests antivols réalisés en 2012 par la Commission Antivols de REVV pour le compte de la FUB, (Fédération française des Usagers de la Bicyclette) seront publiés dans le prochain numéro de la revue *Vélocité*, (n°116) à paraître bientôt. Ils seront mis en ligne sur le site [www.bicycode.org](http://www.bicycode.org) en septembre, où vous pouvez aussi consulter les tests précédents.

La Commission Antivols, animée par des bénévoles de REVV, teste les antivols du marché et a évalué plus de 185 modèles depuis sa création en 2002. Nous avons pris modèle sur la Commission Stop Vol de la FFMC (Fédération Française des Motards en Colère) qui nous a donné un coup de main au démarrage.

Les tests antivols sont indispensables, pour indiquer aux cyclistes, quels antivols utiliser et ceux à bannir absolument. Les résultats de ces tests sont diffusés par tous les opérateurs de marquage Bicycode (120 sur tous le territoire). Pour rappel, équipez vous au moins d'un U, évitez tous les câbles et attachez systématiquement votre cadre à un point fixe, de préférence avec la roue avant, même à la maison. Ajoutez un antivol de cadre pour bloquer la roue arrière, pratique aussi pour les arrêts courts. Retrouvez tous ces conseils sur [www.bicycode.org](http://www.bicycode.org) / info / antivols.



Nos tests antivols sont de plus en plus reconnus. En effet bien que réalisés par des bénévoles, ces tests ont le mérite de proposer une évaluation simple et compréhensible (trois niveaux : 0, 1 ou 2 roues) d'un large éventail du marché, y compris les antivols d'entrée de gamme. Nous sommes complètement indépendants des fabricants, et nous travaillons dans le seul intérêt des cyclistes. Par ailleurs il existe de nombreuses homologations dans les pays européens (« Sold Secure » au Royaume Uni, ART aux Pays Bas, TÜV en Allemagne, Varefakta au Danemark, FG en Norvège, SSF et SBSC en Suède, etc.), donnant lieu à un affichage sur les emballages, mais il est très difficile de s'y retrouver, surtout lorsque l'on est francophone. Chaque organisme utilise son propre protocole, et la norme européenne promulguée en 2008 n'est pas utilisée. Les fabricants doivent payer chaque homologation, ce

qui finit par renchérir le prix de vente des antivols.

Le dernier numéro de la revue *Que Choisir* (n°504 juin 2012), présente des tests comparatifs de 33 antivols du marché et cite à titre de comparaison les tests publiés par la FUB, réalisés par la Commission Antivols de REVV. Les conclusions sont plutôt alarmistes, les méthodes employées étant sans doute surdimensionnées, mais elles rejoignent globalement celles de nos tests, à savoir qu'il faut privilégier les U. Le fait d'être cité par une revue tirée à plus de 500 000 exemplaires légitime nos tests. Espérons que cela leur donne une publicité suffisante auprès des cyclistes, car nous voyons encore trop de vélos attachés avec de mauvais antivols.

A noter que la revue *Que Choisir* cite aussi le marquage Bicycode. Nos tests aussi ont été cités sur Internet par Rue 89 et le journal 20 minutes :

<http://www.rue89.com/rue89-planete/2012/06/03/cinq-trucs-savoir-pour-ne-pas-se-faire-voler-son-velo-232642>

<http://www.20minutes.fr/societe/945309-comment-plus-faire-voler-velo>

## Assemblée générale de REVV

Cette année, l'Assemblée Générale de REVV s'est tenue le 3 avril à la Maison du Vélo. La présentation du rapport d'activité a une fois de plus mis en évidence le dynamisme et l'étendue des actions de REVV, avec une attention particulière à la vélo école. Le rapport financier a mis en exergue le coût modique pour la collectivité, notre association étant animée uniquement par des bénévoles. Après le rapport moral nous avons procédé à l'élection des membres du conseil d'administration : Pascale, Albert, André, Bernard B, Bernard M, Jacques, Jean, Jean Martin, Jeannot, Michel, Nicolas. Nous sommes loin de la parité, avis aux dames !

Ensuite nous avons continué la soirée autour d'un verre, les échanges informels entre les adhérents, les bénévoles, les administrateurs et les élus locaux étant aussi très importants.

L'AG, ouverte à tous, est une vitrine pour REVV et l'occasion de montrer notre détermination et de rappeler nos revendications. Cette année la participation a été remarquable avec plus de 70 participants (contre une cinquantaine habituellement) et la présence d'élus plus nombreux. C'est le signe que REVV, avec plus de 500 adhérents, compte de plus en plus.

Nous remercions les élus présents :  
Annie AGIER (région Rhône-Alpes)  
Danielle PERSICO (ville de Valence)  
Marlène MOURRIER (Bourg-lès-Valence)  
Odile BLANC (Bourg-lès-Valence)  
Guy RENAUDIN (Saint Péray)  
Jean-Marie CHOSSON (VRD)  
Laurent AUDRAS (Saint Péray)  
Patrick LABAUNE (Député de la Drôme)  
Patrick RANC (Valence)



A Cette occasion Patrick RANC nous a confirmé la volonté de la ville de Valence d'étendre la zone 30 du centre ville sur un ou deux quartiers limitrophes et de mettre en place des TAD sur toute la ville.

TAD : « Tournez à droite » autorisant les cyclistes à passer aux feux rouges, en cédant la priorité aux autres véhicules et piétons, lorsque la configuration du carrefour s'y prête. Matérialisé par un petit panneau ou un feu clignotant sous le feu principal.

## Le printemps de REVV : 500 cyclistes !

Après un peu plus de vingt ans d'existence, REVV a dépassé ce printemps, le cap des 500 adhérents. Sans pousser de cocorico, nous pouvons cependant noter, que nous entrons dans le club fermé des grandes associations de cyclistes urbains, comme celles de Marseille, Toulouse, Grenoble, Paris, Nantes, Lille, Bordeaux et Lyon, soit des agglomération d'une taille bien supérieure à celle de Valence.

Cette réussite nous la devons à l'engagement de nos militants et à notre Conseil d'Administration qui a su se renouveler et conserver l'élan de nos débuts. La progression du nombre de nos adhérents, a ponctué les grandes étapes de notre vie associative : les manifestations pour obtenir des bandes cyclables sur le pont Mistral, le procès gagné contre la Ville de Valence pour non application de la Loi sur l'air (place Danton), l'édition de nos REVVeries et la création de notre Site Internet, les balades découvertes à vélo, etc. Ces dernières années notre association a pris un virage déterminant avec la création de la Maison du vélo, qui nous permet de rencontrer nos adhérents à l'atelier de réparation ou encore, à l'école d'apprentissage du vélo. Au fil de l'eau, REVV intervient régulièrement pour des prises de paroles en public, et lors de réunions avec les collectivités. Mais entre le « dire » et le « faire » il faut un équilibre. L'atelier est venu combler un manque. Sous le regard professionnel de Jean, nos collègues Jacques, Christian et Jeannot, mettent à la disposition de nos adhérents leurs conseils et talents de mécanicien. Avec la vélo-école nous remettons en selle des adultes qui hésitent à franchir le pas pour passer de leur voiture au vélo. Mais c'est aussi une manière pour REVV, de participer à l'intégration de femmes issues de l'immigration, qui découvrent le bonheur de se déplacer en toute autonomie, sans dépendre de la voiture et de la disponibilité de leur mari.

Au moment de retracer rapidement cette aventure associative et d'en tirer le bilan, nous pouvons rappeler qu'il n'a pas été obtenu sans quelques difficultés. Celles inhérentes à l'incompréhension des élus et à l'inertie de l'administration, sont naturelles et font parties du « job ». Mais il y a aussi nos difficultés internes, concernant nos propres divergences. Nos militants ont des cultures, des sensibilités politiques et des expériences variées. Cette diversité enrichit nos débats, et peut à l'occasion de quelques dossiers polémiques, à l'image de la vie réelle, provoquer des débats animés, même si in fine, le comportement démocratique et convivial l'emporte. D'expérience il nous apparaît essentiel, d'accepter la diversité des points de vue, de savoir faire une place aux nouveaux entrants, pour renouveler le CA, et de rester ouverts aux initiatives de nos militants, en leur laissant un espace de liberté, dans la transparence, et sous le contrôle du CA.

Encore un mot pour signaler qu'à ce jour, REVV fonctionne uniquement avec ses bénévoles et bénéficie notamment de la disponibilité de ses retraités. L'engagement des bénévoles n'est jamais acquis d'avance. Leur présence témoigne de leur désir de s'impliquer pour la défense de nos valeurs.

Alors comment aller plus loin ? Il nous faut d'abord ne pas décevoir nos 500 adhérents pour les conserver, et continuer d'agir pour faire comprendre à nos concitoyens qu'abandonner sa voiture au profit des modes de déplacements non motorisés ou collectifs, n'est pas une régression, mais constitue au contraire, un réel progrès, bénéfique pour soi et pour autrui. Notre objectif de « la rue en partage » de nos amis de Rue de l'avenir est toujours d'actualité : retrouver un usage plus convivial des rues de la cité pour tous ses usagers, sans en exclure les enfants et leurs jeux animés.

Lucien Alessio,  
Président d'Honneur de REVV

## INTERNET :

[romans.fubicy.org](http://romans.fubicy.org)

Le site de

## A Pincés et à vélo à Romans sur Isère

Quelques infos sur notre site

Le site a été entièrement conçu par un des responsables de l'atelier Jean Marie RANNOU... il faut le mettre dans vos favoris, car tout y est !

Il se divise en 6 têtes de série : actualités, association, nos actions, atelier Kazacycle, agenda, contacts.

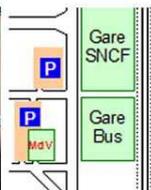
Les actualités vous donnent ce qui se passe dans notre association en temps présent, les réunions, les jours d'ouverture de l'atelier, la balade prévue s'il y en a une, avec un descriptif en lieu, en temps et en heure.

L'association : osez le vélo en ville, nos objectifs et comment adhérer. Des liens utiles : les pistes cyclables existantes à Romans, le site de la Fubicy dont nous faisons partie, des lectures, etc... l'atelier Kazacycle : où le trouver, ses heures d'ouverture, qu'y fait-on ?, le vélo école, une très belle initiative de Nad Borel, qui se développe avec succès, qu'entend-on par « masses critiques » vous verrez qu'elles sont très utiles, enfin le marquage des vélos, à quoi sert-il.

L'agenda : présent et à venir... dates à retenir dans les mois qui viennent : réunions, événements, balades.

Enfin on parle de nous ! Eh oui dans les journaux et même dans le Monde ! Dernier sujet : les contacts : président, trésorier, secrétaire...

## La maison du vélo



1 rue Michel Servet.

Ouvert l'après-midi des lundi, jeudi et tous les 1<sup>ers</sup> samedi du mois, de 15 h à 18 h.

**Les bénévoles de REVV vous proposent :**

Marquage Bicycode contre le vol des vélos  
Bourse aux vélos permanente

Atelier vélo : outillage et conseils

Vélo - école

Plans de déplacements et itinéraires

Conseils contre le vol (tests antivols)

Récupération de vieux vélos et recyclage

Contrôles techniques

Equipements de sécurité (gilets, brassards)

Documentation sur le vélo.

## La Maison du Vélo recherche des bénévoles

Chaque lundi et jeudi l'atelier de la maison du vélo fonctionne sans discontinuer, grâce à un très petit nombre de bénévoles qui ne sortent pas les mains du cambouis.

Ils aident les adhérent(e)s qui viennent avec une roue crevée, un dérailleur qui ne fonctionne plus, etc...

Il faut s'occuper aussi de la bourse au vélo permanente avec toujours une pièce à revoir, un éclairage qui ne fonctionne pas....

Et puis nous avons des quantités de vélos à remettre en état ou en pièce détachées, sans parler du rangement de toutes ces pièces.

Trop, c'est trop!

Nous aurions besoin que plusieurs béné-

voles nous rejoignent, au moins pour récupérer ces pièces détachées, les vérifier, les ranger, bref, pour améliorer notre fonctionnement.

L'idéal serait une ou deux personnes de permanence, chaque jour. Mais un relai bien organisé entre une dizaine ou une quinzaine de bénévoles allègerait la charge de chacun d'entre eux, et serait pour nous une grande aide.

Vous avez du temps libre, vous aimez le vélo, alors venez nous rejoindre une fois par mois ou plus cela permettra de remettre plus de vélos à la vente et d'aider ainsi les nombreuses personnes qui viennent chercher ici le vélo pas cher dont elles ont besoin pour se déplacer et aller travailler. Geneviève DELOCHE

## L'Agenda de VDV (Vélo dans la ville à Crest)

Dimanche 12 août: balade à vélo, le matin. Destination à définir. Merci aux adhérents qui participeront de s'annoncer au bureau.

Réunion de rentrée chez Jean Prats le 28 août à 20h.

Participation au Forum de Associations de Crest samedi 8 septembre. Des volontaires pour tenir le stand sont attendus ! merci d'annoncer vos disponibilités ce jour là au bureau de l'association.

Mardi 18 septembre :

c'est la semaine européenne de la mobilité, et nous effectuerons un comptage des vélos au pont Mistral, de 07h à 19 h. c'est aussi le 3e mardi du mois, et nous tiendrons notre réunion mensuelle, à 20h30, à Crest'actif.

## L'agenda



## de REVV

**Samedi 29 septembre à partir de 14 h :** Guilherand-Granges au bord du Rhône pour la journée « Alter'Natif », REVV tiendra un stand et organisera des petites promenades à vélo le long du Rhône coté Ardèche

**Dimanche 30 septembre à 9 h :** Journée nationale des voies vertes, itinéraire par Via\_Rhône jusqu'au parc de Lorient avec les animations de la Virade de l'espoir ; retour par Beaumont (pique-nique tiré du sac)

**Dimanche 21 octobre à 9 h 30 :** Circuit à Saint Marcel-les-Valence avec visite de Graine de Cocagne.

**Dimanche 18 novembre à 10 h :** Nouveaux aménagements cyclables de Valence.

**Départ des balades au Champ de Mars, devant le kiosque Peynet (Valence)** Elles sont gratuites, sauf celles encadrées par Valence Ville d'Art et d'Histoire. Pas d'inscription préalable, il suffit d'être au rendez-vous. Renseignements à REVV (Roulons En Ville à Vélo) au 04 75 42 88 40.

**Adhérez à REVV !** Vous ne savez pas si vous êtes à jour : vérifiez sur l'étiquette-adresse de votre REVVerie, vous y trouverez votre dernière année d'adhésion. L'adhésion REVV fonctionne par année civile.

## Bulletin d'adhésion 2012 à REVV

### Adhérent

Nom :

Rue :

Téléphone :

Année de naissance :

Prénom :

Portable :

### Conjoint

Nom :

Code postal :

Courriel :

Année de naissance :

Prénom :

Ville :

Pour préserver l'environnement, je ne souhaite pas recevoir l'édition papier du REVVeries, je le téléchargerai sur le site de REVV

### Cotisation

Individuelle à 10 €

Familiale à 15 €

Etudiant ou chômeur à 5 €

Dons et soutiens .....€

Veuillez trouver ci-joint mon règlement de ..... euros par chèque à l'ordre de REVV

NB : L'adhésion donne droit à un marquage gratuit contre le vol, pensez à en profiter !

Complétez ce bulletin et retournez-le une fois complété (avec votre chèque) à la Maison du vélo.

### Activités de REVV

Je suis prêt à participer à certaines actions de REVV (facultatif) :

Permanences à la maison du vélo, un après midi par semaine ou par mois (rayer la mention inutile)

Autres suggestions : ....

# Guilherand-Granges, tout ça pour ça !

*Les nouveaux aménagements cyclables avenue de la République ne répondent pas aux attentes des cyclistes. De plus ils créent des dangers supplémentaires pour les piétons et handicapés...*

La Ville a procédé à des travaux de modernisation et d'embellissement à proximité du giratoire du pont Mistral, point de passage principal sur l'itinéraire Valence - Saint Péray. Mais pour les cyclistes le compte n'y est pas. Il leur est demandé, d'emprunter les trottoirs relativement étroits et dépourvus de séparation entre les piétons et les cyclistes. Or, comme l'ont rappelé les travaux du Code de la rue, (réunions 2009 et 2010) **les trottoirs sont réservés aux piétons.**

Les pistes sur le trottoir ne sont acceptables, faute de mieux, que sous réserve d'une largeur suffisante et en séparant bien les chemins entre piétons et cyclistes.

Ce n'est pas le cas avenue de la République. Au bas du pont, en direction de St Péray, la largeur est de 3,50 m mais elle diminue rapidement jusqu'à 1,90 m au droit de la rue



Largeur chaussée de mur à mur 18 m standard routes nationales du 19<sup>ème</sup> siècle. Un petit logo vélo peut inciter le cycliste à regagner la chaussée juste avant le feu (muni d'un sas), mais l'incitation n'est pas claire.



## Les bons exemples de Bourg-lès-Valence et Valence

Largeur de l'espace chaussée + trottoirs 18 m de mur à mur (standard RN 19<sup>ème</sup> siècle) idem avenue Victor Hugo.

Piste cyclable direction sud vers Valence (côté ouest) sur le trottoir

Largeur totale 3,35 m. Largeur de la piste 1,20 m non comptés les espaces de séparation 0,30 m à droite (côté espace piéton) et 0,45 m (3X0,15) à gauche (côté parking).

Espace piéton largeur 1,40 m, chaussée à double sens largeur 5 m, piste cyclable direction nord (après le giratoire frontière avec Valence) Largeur 1,20m, largeur totale du trottoir 5 m. L'espace piéton est plus large que dans l'autre sens, soit environ 3,05 m.

Les parkings auto font 2,1 m de large de chaque côté.

Dans les trois cas des pistes plutôt que des bandes ! Mais à Valence et BLV les espaces cyclistes et vélos sont nettement matérialisés au contraire de GLV. Dans ce cas il s'agit de fait, d'un trottoir mixte piétons-vélos, ce qui

Montgolfier (le trottoir se terminant sans « bateau », VTT conseillé !). Dans l'autre sens la largeur du trottoir est de 2,50 m avec des passages à 2 m dûs au mobilier urbain. Des largeurs tout à fait insuffisantes pour recevoir en plus des piétons, une piste cyclable, alors même, que des deux côtés de l'avenue, les commerces sont nombreux avec la présence fréquente de piétons, notamment, devant le bar-tabac.

Aussi profitons de la liberté que nous laisse le panneau « vélo » (C113 « facultatif ») pour emprunter la chaussée et tant pis si nous ralentissons quelques voitures...

Suite à nos remarques on entend déjà les réponses agacées : « mais mon pauvre monsieur on ne peut pas repousser les murs » ! Sauf qu'en d'autres lieux et dans des conditions tout à fait comparables de largeur disponible et de trafic, d'autres aménageurs ont fait beaucoup mieux, comme le prouvent deux exemples locaux de pistes cyclables sur les trottoirs : Avenue Victor Hugo à Valence (Cf. photo) et l'Avenue Jean-Jaurès à Bourg-



Dans l'autre sens au carrefour, piste cyclable sur « trottoir » (panneau carré).

Largeur du trottoir 2,50 m. Par endroit le mobilier urbain réduit le passage mixte piétons-vélos à 2 m.



n'est pas prévu par le code de la rue. Cette possibilité a été débattue lors des travaux du code de la rue et rejetée par les Piétons avec l'appro-

bation des cyclistes. De plus la largeur du trottoir côté ouest est insuffisante.

Le Code de la route prévoit dans son article R412-7 L : « **Les véhicules doivent, sauf en cas de nécessité absolue, circuler sur la chaussée** ». Rappelons que pour le Code de la route, le vélo est un véhicule.

De plus pour le CERTU (Centre d'Études sur les Réseaux des Transports l'Urbanisme et les constructions publiques) le trottoir est « l'espace dédié aux piétons, considéré par eux comme un refuge où ils sont en sécurité ». Cependant Le Code de la route n'a toujours pas donné la définition du trottoir, ni des espaces mixtes piétons-cyclistes !

*Le « Code de la rue » est une instance qui regroupe les institutionnels et les associations pour formuler des recommandations d'évolution du Code de la route dans un esprit moins « routier » et pour une meilleure prise en compte de tous les usagers.*

lès-Valence, dont les aménagements marquent un net progrès pour la circulation de tous les usagers, piétons, vélos, voitures. Même si le trottoir ouest est relativement étroit, il respecte les règles avec une largeur de 1,40 m. (Cf. photos).

Au demeurant, la Ville de Guilherand-Granges peut difficilement être accusée de n'avoir pas respecté la Loi sur l'air (article L. 228-2 du code de l'environnement). Conformément à la Loi elle, a bien réalisé des aménagements cyclables. C'est leur mauvaise qualité et notamment leur dangerosité qui est critiquable. Ces aménagements sont dangereux à la fois pour les cyclistes, les piétons et surtout les personnes à mobilité réduite. Les associations de personnes aveugles et malvoyantes, de personnes sourdes et malentendantes peuvent attaquer ces réalisations comme contraire aux dispositions découlant de la loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Lucien Alessio

**L'article L228-2 du code de l'environnement :**  
« À l'occasion des réalisations ou des rénovations des voies urbaines, à l'exception des autoroutes et voies rapides, doivent être mis au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements sous forme de pistes, marquages au sol ou couloirs indépendants, en fonction des besoins et contraintes de la circulation. L'aménagement des ces itinéraires cyclables doit tenir compte des orientations du plan de déplacements urbains, lorsqu'il existe. »

## Du nouveau sur Via-Rhône

Ca y est les 300 m de l'estacade sont terminés depuis la fin mai. Ils permettent de rejoindre l'Épervière à pied, à vélo et en fauteuil, en sécurité depuis le Champs de Mars. J'y ai croisé une personne en fauteuil qui en profitait. Il était très heureux de me dire que cela lui permet de faire un tour de 8 km en totale autonomie ! La Drôme a bien terminé sa partie

Côté Ardèche l'enquête publique des travaux n'est toujours pas lancée, quand j'écris ces lignes. Espérons que le temps passé conduira à améliorer le projet pour qu'il soit d'aussi bonne qualité qu'en Drôme ! On verra, mais c'est bien dommage que ces deux départements ne travaillent pas plus souvent ensemble dans l'intérêt des habitants de la vallée !

En attendant la Drôme met en place le balisage d'un itinéraire de continuité sur des petites routes tranquilles. Entre St Vallier et Tain un beau parcours par Ponsas, Les Roches qui dansent, et Larnage. Avec de belles vues sur le Rhône, Le Vercors et l'agglomération de Tain-Tourmon, ce parcours comporte plusieurs rampes difficiles entre 10 et 15% de pente sur une longueur totale de 2 km. Entre Valence et La Voulte, après une traversée des zones industrielles de Portes, c'est un beau parcours dans la plaine autour de la Véore et des Petits Robins.

Albert